



## REGLEMENT TRO AR BARREZ 2018

### Article 1

Le Comité d'Animation organise le dimanche 10 Juin 2018 un rallye pédestre. Il est ouvert à tous.

Le but est de faire découvrir le patrimoine et l'histoire de la commune. Et tout ceci dans la bonne humeur et dans un esprit ludique et convivial.

### Article 2

Pour participer, il suffit de s'inscrire, les équipes de 3 à 6 personnes seront constituées à partir de 9h00 au hangar du Porléac'h à Lannilis. S'il y a des jeunes, l'équipe pourra être élargie.

### Article 3

Le parcours sera constitué de deux parties. D'un total d'environ 11 kilomètres, il ne présente pas de difficultés majeures, le rythme est libre par équipe.

A la fin du premier circuit, rendez-vous est donné au hangar de Porléach pour le pique-nique. Les sacs de pique-nique pourront y être déposés dès le matin au départ.

### Article 4

Il est fondamental de respecter le tracé imposé par l'organisation. En cas d'erreur, ne pas hésiter à téléphoner. Vous devez emprunter des routes de circulation. Nous insistons sur la prudence dont il faut faire preuve lors de ces passages, et sur le respect du code de la route. Un membre par équipe devra porter un gilet fluo. Nous vous demandons de respecter et de ne pas entrer dans les propriétés privées, de même que nous vous demandons de respecter l'environnement.

### Article 5

Vous n'aurez pas de tracés à découvrir, une carte du circuit vous sera donnée. Par contre, lors des points de passage principaux, vous aurez à résoudre des énigmes, répondre à des questions, rechercher des objets, participer à de petits jeux proposés par les différentes associations. Toutes ces activités seront notées et feront l'objet d'un petit classement en fin de journée.

### Article 6.

A la fin de la journée, après la proclamation des résultats, le Comité d'animation vous invite à un pot de l'Amitié au hangar de Porléach.

*Je certifie avoir pris connaissance du règlement et signe la feuille d'émargement prévue à cet effet.*

L'équipe d'organisation

*En cas de problème, téléphoner à :*

- Véronique Gouriou      06 72 11 65 40
- Christian Diserbo      06 09 33 22 92
- Maurice Galliou      06 33 76 97 42